



# Réponses au questionnaire Municipales 2026



**Ville : SAINT-ETIENNE**

**Liste : RASSEMBLER SAINT-ETIENNE**

## Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

**Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »\* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?**

*\* viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales (voir question d'après)

Une ville apaisée respectueuse des piétons et cyclistes avec une circulation maîtrisée, le respect de la zone 30

Une ville apaisée qui protège les personnes les plus vulnérables dans l'espace public : les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, les familles

Une ville apaisée qui fait de la lutte contre les incivilités routières et les infractions au code de la route une priorité des missions de la Police Municipale

**La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?**

Oui, cela doit être une priorité.

*Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.;La prise en compte du handicap dans les aménagements;Sécuriser les traversées de voie (signallement et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons);Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...);Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétro réfléchissants, éclairage...);

## Aménagements et partage de l'espace public

### Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

Oui, cela doit être une priorité du mandat.

Gratuité des transports en commun ciblée (le week-end et pour certaines catégories)

Élargissement des zones piétonnes en centre-ville

Construction de pistes cyclables sécurisées

Développement du désign actif dans l'espace public pour encourager le mouvement libre et spontanée plutôt que l'usage de la voiture sur les courtes distances

### Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

Oui

Aujourd'hui, le trafic motorisé traverse des quartiers qui n'ont rien demandé : bruit, danger, pollution, stress, et un espace public confisqué au détriment des habitant·es.

Réduire le transit, c'est faire un choix de rues plus calmes, plus sûres, plus accueillantes,

Mettre en place des plans de circulation cohérents, pensés quartier par quartier, pour couper le trafic traversant, tout en garantissant l'accès aux riverain·es, aux services, aux commerces et aux secours.

### Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous\* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

*\* Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Oui

Nous expérimenterons le dispositif de la « rue des enfants » aux abords des écoles pour y apaiser la circulation automobile et inciter les parents à accompagner leurs enfants à pied ou à vélo sur les dernières centaines de mètres avant d'entrer en classe de manière à lutter contre la sédentarité et favoriser les mobilités actives.

## Sécurisation des piétons

**Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?**

Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

Nous veillerons à la bonne rentrée des poubelles en journée pour libérer les trottoirs et y éliminer les obstacles empêchant une mobilité aisée et sans danger de tous les piétons.

**Un Plan Piéton\* est-il déjà en place dans votre commune ?**

\* Voir Manifeste

Non

***Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?***

Non concerné(e)

***S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?***

Oui

**Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)\* est-il déjà en place dans votre commune ?**

\* Voir Manifeste

Non

***Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?***

Non concerné(e)

***S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?***

Oui

## Planification et régulation des vitesses

**Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?**

Oui, c'est un levier important pour la sécurité.

Nous procéderons avec la police municipale à des contrôles de vitesse réguliers pour s'assurer du respect des zones 30.

**Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?**

Oui

**Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?**

*Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; La mise en place de ralentisseurs; Une présence dissuasive des radars;

## Sécurisation des itinéraires cyclables

### Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.

Création d'itinéraires cyclables cohérents et sans discontinuité, développement d'une politique de stationnement vélo cohérente, location longue durée, promotion du savoir-rouler, soutien aux ateliers de réparation, encourager la pratique du vélo dès l'enfance

### Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

Non

*Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?*

Non concerné(e)

*S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?*

Oui

### Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

*Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Le développement du linéaire de pistes sécurisées;La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers;La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...);Une diminution des vitesses des véhicules motorisés;Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques;

## Politique de contrôle/sanction

**Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?**

Oui

Pour faire de la sécurité routière une priorité, nous proposons de :

- renforcer les contrôles sur la voie de la Police municipale, en complémentarité avec la brigade motorisée de la Police Nationale.
- mener des opérations “coup de poing” régulières (excès de vitesse, contrôles d’alcoolémie, de stupéfiants, d’usage de protoxyde d’azote)
- déployer des actions de prévention en lien avec les associations œuvrant pour la sécurité routière

**Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération\* ?**

*\* Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Oui

**Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l’espace public de protoxyde d’azote ?**

Oui

**Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?**

Oui

**Créez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?**

Oui

*À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?*

Oui

## Sensibilisation et communication

### Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Oui, tout à fait et c'est essentiel

*Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM\*; Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires; Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les automobilistes; Les cyclistes; Les piétons;

*EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)*

### Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Oui

### Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Oui

*Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?*

Oui

*Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?*

Oui

### Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

### Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat



## Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

### Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

*Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...); Développer l'offre de transports en commun; Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville; Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...); Concilier les usages en développant les espaces partagés;

### La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

### La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.

## Gouvernance locale et implication citoyenne

**Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?**

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

**Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière**

Non

**De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?**

*Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :*

Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...);Information de la population sur les projets d'aménagement;Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...);Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers;Mise en place de budgets participatifs;

**Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.**

Nous mettrons également en place un plan Marche en plus d'un plan Vélo avec des parcours sécurisés.